

**CREATION ET DEVELOPPEMENT D'UN POLE NUMERIQUE  
PATRIMONIAL D'INTERET REGIONAL AUX ARCHIVES  
DEPARTEMENTALES DE LA GIRONDE - PROGRAMME CPER / BNSA**

**Problématique générale**

L'exploitation des technologies numériques est au cœur du projet de développement du pôle numérique patrimonial des Archives départementales de la Gironde, pour faire de celles-ci, à la fois, un **actif** en terme d'organisation et un **vecteur** de savoir et de compétences.

La volonté d'assurer une présence culturelle forte sur internet pour promouvoir la richesse du patrimoine girondin, alliée à la nécessité de créer un environnement propre au développement d'une offre de services numériques accessibles à un large public, sont à l'origine du projet, dont les objectifs répondent à une triple perspective :

- ▶ améliorer significativement la qualité du service rendu aux usagers, en garantissant une meilleure accessibilité aux documents,
- ▶ valoriser la richesse des ressources documentaires et archivistiques par la mise en œuvre d'un réseau numérique de consultation, de diffusion, mais aussi d'échanges d'information patrimoniale, à partir des ressources régionales et départementales existantes,
- ▶ promouvoir à terme, une mise en réseau des différents centres de ressources culturels girondins, archives, bibliothèques, musées, collections archéologiques, monuments historiques.

Le développement d'une plate-forme d'accueil et d'un pôle de ressources patrimonial entièrement numérisés, correspond ainsi à un programme neuf d'investissement immobilier, informatique et multimédia, dont les fonctions correspondent aux axes et finalités stratégiques définis dans les programmes-cadre suivants,

**le contrat de plan Etat-Région – mesure 342 – Banque Numérique du Savoir en Aquitaine et nouvelles technologies**, le projet de la BNSA porte sur la réalisation d'une base régionale de données numériques sur le patrimoine et les fonds anciens en Aquitaine, base d'un nouveau service public patrimonial,

**le Projet d'Action Stratégique de l'Etat en Région Aquitaine - mesure 162 – visant à développer la BNSA** au service des politiques d'aménagement urbain et rural, de conservation et de valorisation des grands sites, du développement touristique, de l'éducation au patrimoine

**le DOCUP Objectif 2 –mesure 313.3 -de la connaissance à la valorisation du patrimoine** visant à favoriser le développement des programmes de connaissance du patrimoine par la constitution de bases numériques patrimoniales

## Enjeux

L'application des technologies numériques au traitement et à la diffusion des archives historiques a pour but de répondre à plusieurs enjeux.

### Des enjeux techniques

- résoudre les problèmes produits par les conséquences de la rapide obsolescence de la technologie en faisant le nécessaire pour adapter le système aux nouvelles avancées de l'informatique ;
- obtenir la progression vers des formules plus avancées et standardisées (parmi lesquelles certaines n'existaient pas au moment de la mise en marche du système), facilitant ainsi le futur échange d'information et la migration vers de nouvelles générations de *hardware* et de *software* ;
- résoudre la question des copies de sécurité des disques optiques ;
- augmenter les travaux de saisie de données, sous leurs deux aspects : information descriptive et images numériques des documents ;
- mettre en oeuvre les opérations nécessaires pour intégrer le système dans une configuration d'interopérabilité.

### Des enjeux de service public

Le projet consiste en priorité, à renouveler l'offre de service d'archivage et de communication, tant vers les déposants qui constituent les partenaires principaux du pôle de ressources, que vers les autres utilisateurs d'archives, pour adapter l'offre de services à l'évolution de leurs besoins et à la transformation des systèmes de production.

L'objectif vise simultanément la valorisation des fonds détenus par la constitution d'une offre de produits thématiques multimédia, accessibles sur les réseaux.

### Des enjeux de qualité du service

L'amélioration de la qualité des services rendus passe par la simplification de l'accès aux archives, la consultation directe par l'utilisateur des archives numérisées et de leurs descriptifs, le raccourcissement des délais de disponibilité des documents et par une meilleure adéquation de l'offre à une demande de plus en plus ciblée et diversifiée, tant en termes de contenus que de dispositifs d'accès.

## Objectifs et caractéristiques du programme d'extension

### Rappel du contexte

Réparties sur deux sites à Bordeaux (Aviau et Poyenne), les Archives départementales de la Gironde représentent :

- 50 km linéaires de documents
- 62 places dans deux salles de lecture, 14 postes de microfilm
- un laboratoire de microfilmage
- deux ateliers de numérisation
- un atelier de reliure et de restauration

Le centre principal Aviau conserve les collections anciennes et la bibliothèque historique. L'annexe Poyenne conserve les archives d'après 1945, plus le cadastre, les fonds communaux, état-civil, ainsi que les fonds privés.

Les salles de lecture accueillent actuellement une moyenne de 60 personnes par jour (étudiants, chercheurs, enseignants, groupes scolaires) soit 13 000 entrées par an.

Ce centre dispose d'un ensemble d'instruments de recherche (guide, inventaires, catalogues et indexes...) qui permettent le contrôle des fonds et facilitent l'accès à l'information

#### Un programme architectural dédié aux nouvelles technologies

La construction du futur bâtiment sur le site de Poyenne correspond à une conception entièrement nouvelle de la fonction des Archives pour en faire un espace dédié à l'emploi des nouvelles technologies numériques au service de l'économie de la connaissance et de la transmission du savoir au bénéfice du plus grand nombre d'utilisateurs

Le projet de pôle numérique patrimonial consiste ainsi à regrouper 75 à 80 % des effectifs et des collections sur un même site disposant des équipements les plus performants afin d'expérimenter, développer et promouvoir des modes nouveaux de communication et de diffusion du patrimoine écrit. Pour ce faire, le programme technique et le projet architectural ont prévu des volumes et des surfaces élargies afin de répondre aux objectifs du maître d'ouvrage

#### L'élargissement des espaces d'accueil et de consultation

Les volumes du futur bâtiment s'articulent autour d'espaces d'accueil et de consultation de large dimension afin de permettre tant dans les zones de détente que dans les salles spécialisées de travail l'accès aux bases de données numériques des Archives. Les capacités d'accueil des chercheurs et divers autres publics dans les salles de lecture ont été augmentées afin d'accueillir les nouveaux modes de consultation (sur écran) tout en maintenant les postes de travail traditionnels réservés aux documents originaux.

Dans le même temps, les espaces d'exposition ont été élargis entre le hall d'entrée et celui conduisant à la salle des voûtes toujours réservé aux expositions. Ces espaces sont destinés notamment aux expositions virtuelles et à la diffusion de produits multimédia.

#### Les caractéristiques techniques et volumétriques des nouveaux espaces créés

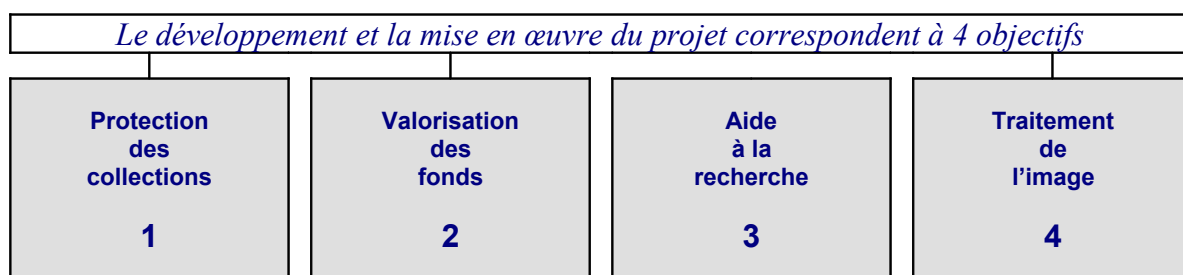
Lancé par un concours d'architectes le 31/07/2003, le programme de travaux inclut :

- *une remise aux normes de l'ensemble du site* : à une construction nouvelle (6300 m<sup>2</sup>), le projet architectural doit agréger un ensemble hétéroclite construit dans les années 80, constitué d'anciens chais réhabilités auxquels ont été ajoutés des espaces contemporains. Pour permettre à l'ensemble des locaux neufs et rénovés d'accéder de la même façon aux réseaux et aux équipements prévus, une remise aux normes en matière de réseaux s'impose. L'accès aux TIC sur la totalité des espaces est une condition de cohérence du fonctionnement de l'ensemble
- *la construction de bâtiments nouveaux*, comprenant la création de 6300m<sup>2</sup> supplémentaires, permet un quasi doublement de la capacité d'accueil du public, la requalification innovante du site actuel autour de la salle des voûtes, lieu d'exposition et de consultation privilégié, ainsi que le réaménagement des existants (de 6832 à 11 812 m<sup>2</sup> utiles) pour la circulation et la mise à disposition des documents
- *le regroupement sur le site d'un pôle technique de reprographie et de numérisation*. Ces fonctions actuellement dispersées seront indispensables par leur proximité au travail intensif de constitution et d'alimentation des bases de données numériques (atelier numérique, archivage informatique, laboratoire de prise de vue numérique, laboratoire de micrographie, bureaux cellule d'appui technologique )

L'objectif principal : promouvoir une nouvelle organisation du système documentaire ouvert à la consultation publique

Ce nouvel équipement structurant et durable, intégrant largement les TIC, avec 50 postes réservés à la consultation multimedia sur un total de 80 places de lecteurs et avec possibilité de consultation à distance et en réseau local pour les archives numériques, est conçu pour améliorer les conditions de travail, de conservation et de consultation des documents et pour élargir les publics bénéficiaires ( grand public, chercheurs, universitaires, scolaires, public à mobilité réduite)

## Les grandes lignes du projet de développement numérique



1. protection des collections : le lecteur, au lieu de consulter des originaux qu'il dégradera, dispose d'un support de consultation (plans, plaques de verre, cartes postales ancienne, registres, sceaux, affiches, etc...)
2. la valorisation des fonds :
  - soit par la numérisation d'un fonds/d'une série qui devient accessible hors site (état civil d'une commune, plans, etc...)
  - soit par la réalisation de « florilèges » présentant les documents les plus prestigieux ou les plus significatifs d'un service ;
  - soit par la conception de véritables produits « pédagogiques » ou « historiques » rassemblant des documents de différentes origines autour d'un thème ou d'une problématique, de la même manière qu'un catalogue d'exposition ou qu'un ouvrage historique.
3. l'aide à la recherche, par la mise en place d'un logiciel documentaire qui pilote la base d'images.
4. la restitution d'informations peu lisibles sur l'original : le traitement de l'image permet de « restaurer » des documents peu lisibles.

Vers une architecture nouvelle du système d'information

Actuellement intégré et largement dépendant technique du système informatique centralisé du Conseil général de la Gironde, le système mis en place aux Archives départementales est en cours d'évolution vers un nouveau modèle de type clients-serveurs permettant une configuration personnalisable avec une capacité importante de traitement et de stockage.

A terme, c'est une nouvelle organisation technique du système documentaire qui est proposée à partir des outils logiciels en cours d'installation : logiciel propriétaire EX LIBRIS et son module d'entrepôt OAI permettant notamment le stockage de données hétérogènes et

distantes, serveur dédié implanté en réseau local, environnement ASFI (WIFI), câblage à haut débit.

### Un projet cohérent construit avec la participation d'un groupe de travail

Pour définir des objectifs communs, identifier les ressources techniques nécessaires, un groupe de travail fonctionne depuis 2003, constitué des Archives Départementales, des Directions de la Culture et de l'Informatique du Conseil Général, et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Les organismes utilisateurs ou prestataires, dépositaires de collections culturelles et/ou d'informations ont été également associés aux travaux de réflexion engagés en amont par la Direction des Archives, afin de concevoir un projet de fonctionnement cohérent avec les besoins exprimés.

Le groupe de travail s'est donné pour mission d'établir le projet de numérisation et de favoriser la diffusion électronique de l'information. L'analyse de l'existant a permis au groupe constitué d'identifier les priorités à respecter dans la définition du projet de numérisation :

### les priorités du plan de développement numérique

- Établir les critères de sélection du matériel à numériser, qu'il s'agisse du procédé de conversion rétrospective de documents ou de contenu nouveau sous forme numérique ;
- Définir les normes techniques afin d'arriver à un guide de normes pour les procédures de saisie , de conservation, de navigation ;
- Réfléchir à de nouvelles façons de respecter le droit d'auteur, sachant que deux types de droits en cause : le droit de l'auteur du document reproduit et le droit du producteur de la numérisation.
- Tenir compte de la finalité du document pour fixer le mode d'accès. Selon l'objectif du document numérisé qui pourra être la conservation, l'information et l'éducation, la pédagogie de communication sera adaptée

Le plan d'action défini pour le développement de l'outil numérique aux archives départementales correspond ainsi à trois composantes.

- la constitution et la valorisation d'un corpus numérique à partir de documents originaux numérisés (préparation documents, numérisation, indexation, stockage, accès en réseau local et édition éventuelle de produits éditoriaux)
- la numérisation de données documentaires (catalogues et inventaires) en vue de leur mise en ligne sur Internet
- la constitution d'une base documentaire thématique Estuaire par le biais d'une réseau partagé avec les partenaires

Le plan de valorisation prévu est conçu pour répondre à deux objectifs :

- satisfaire les publics réguliers utilisateurs des Archives par l'accès aux documents les plus consultés sous la forme numérique (notaires, état civil)
- ouvrir les archives à des publics nouveaux à travers la diffusion multimedia de produits éditoriaux conçus à partir des documents des Archives.

ARCHINUM : le programme de numérisation et de valorisation 2005 - aspects techniques et financiers

Le programme ARCHINUM de numérisation des catalogues et des fonds qui a démarré en 2003 constitue un travail de longue haleine préalable à toute opération de diffusion et de production multimedia.

Les travaux portent à la fois sur l'opération d'indexation et de nommage que sur la numérisation matérielle des documents. Les travaux préparatoires d'indexation et de nommage portent sont les suivants :

- Saisie préalable informatisée sous Word de données manuscrites ou anciennement dactylographiées qu'il n'est pas possible de convertir directement par un logiciel de reconnaissance de caractères (OCR) (5 à 10 000 pages)
- Description archivistique normalisée d'unités documentaires (groupes de fichiers numérisés)
- Rétroconversion d'anciennes fiches de bibliothèque (20 000 unités)

*A-la numérisation matérielle des fonds d'archives*

Pour le choix des documents originaux numériser, plusieurs grands thèmes sont retenus qui croisent à la fois des thèmes transversaux de l'Estuaire et de la navigation, de la vie quotidienne et du patrimoine architectural et des types de documents (documents figurés) qui représentent une catégorie de fonds documentaires indispensables à numériser afin d'assurer à la fois leur sauvegarde et leur plus grande diffusion (voir ANNEXE I):

- Navigation et relations Outre-Atlantique (port de Bordeaux, collection sur les Antilles)
- Architecture en Aquitaine (monuments historiques, papiers Génie militaire sur les citadelles du Médoc)
- Vie quotidienne et histoire familiale (notaires et état civil)
- Fonds iconographiques (cartes et plans, photographies)

*B-la numérisation des instruments de recherche des fonds*

Deux types d'opérations sont à mettre en œuvre pour différents lots d'inventaires et de catalogues destinés à être mis à disposition du public sur les réseaux :

- « océrisation » (numérisation avec application de logiciel de reconnaissance de caractères) pour transformation en fichier Word ou Excel de documents dactylographiés ou imprimés ;
- « encodage » des documents (EAD) sous forme de fichiers XML selon les normes de description ISAD/G

Les documents ainsi retraités (voir liste ANNEXE I) sont ensuite mis en ligne sur la rubrique Archives départementales du site CG33.FR.

## ANNEXE

### Programme de numérisation

#### 1-Fonds d'archives

##### **-Navigation et relations Outre-Atlantique :**

numérisation directe de documents originaux :

*-Estuaire et navigation maritime* : fonds de l'Amirauté de Guyenne (6B) : indexation d'une première tranche d'images numériques du fonds déjà numérisé de l'Amirauté de Guyenne (6B) (embarquements dans le port de Bordeaux aux XVIIe et XVIIIe siècle) pour **10 000 €** : 3000 fiches réalisées en liaison avec les fichiers images, numérisation de 37 registres du XVIIIe siècle relatifs au départ de navires, à la navigation dans l'Estuaire et aux naufrages estimée à **15 000 €**.

*-Relations Outre-Mer* : numérisation de la collection Châtillon relative à l'Amérique et à l'esclavage, 60 liasses, 150 gravures, 44 cartes et 35 affiches estimée à **15 000 €**

##### **-Architecture en Aquitaine :**

numérisation directe de documents originaux :

*-urbanisme et architecture religieuse* : fonds de la Commission départementale des Monuments historiques de 1839 à 1940 (série T, 78 liasses ou registres) et celui de l'Intendance de Guyenne (correspondance des Intendants de Bordeaux au XVIIIe siècle au sujet de l'urbanisme en Aquitaine (Bordeaux, Périgueux, Agen, 88 liasses) pour **32 135 €** marché en cours attribué en janvier 2005 à la société Arkhenum de Pessac.

*-architecture militaire de l'Estuaire* : plans de la citadelle de Blaye et des autres forteresses du Médoc (400 unités environ) provenant des archives du Génie militaire conservés aux Archives départementales ( 2J7 XVIIIe-XXe siècle) évalué à **20 000 €**

##### **-Histoire familiale :**

numérisation de documents originaux et de microfilms :

*-Répertoires des minutes de notaires* antérieurs à 1792 (sous-série 3<sup>F</sup> et autres fonds soit 300 unités environ) pour **60 000€**, tables décennales de l'état civil (140 unités sous-série 4E) pour **30 000€ soit 90 000 €**

*Registres paroissiaux et de l'état civil* (collection communale XVIIe siècle-1880), soit un ensemble d'environ 200 000 vues (20 000 m de bobines) estimé à **60 000€**

##### **-Fonds iconographiques :**

-cartes et plans, collection générale depuis le XVIIe siècle (sous-série 2 Fi) [1000 pièces environ] pour **60 000€**

-photographies : plaques de verre (1890 –1914) de la collection du professeur Lamare (sous-série 7 Fi) consacré à la géographie et à l'anthropologie en Gironde et dans le monde indexées en 2004 : [ensemble de 473 articles, 3187 plaques] , **25 000€**

-fonds photographique société ISO, collection de clichés argentiques et de leurs tirages papier sur la vie économique et sociale à Bordeaux et en Gironde de 1960 à 1990.



Première tranche à envisager de 10 000 clichés sur un ensemble de 90 000 pièces, **75 000 €**

## 2-Instruments de recherche

Océrisation, conversion en fichiers XML (encodage) et mise en ligne

-Inventaires imprimés des Archives de la Gironde (séries G et H, fonds des institutions ecclésiastiques antérieures à 1790 ; série C, fonds régionaux de l'Intendance et de la Chambre de Commerce de Guyenne du XVII<sup>e</sup> siècle à la Révolution ; série M, fonds de la préfecture de la Gironde de 1800 à 1940) soit 3500 pages.

Le marché de travaux, attribué en janvier 2004 à la société Safig Numway pour un montant de **59 800 €**, est achevé.

-Inventaires imprimés des Archives de la Gironde (sous-série 3<sup>F</sup> fonds des minutes notariales de 1450 à 1900 ; sous-série 40 dons et legs de 1800 à 1940; sous-série 3Q enregistrement des actes de 1800 à 1955; série R affaires militaires, dossiers anciens combattants, registres matricules de recrutement de 1800 à 1940 ;série V affaires religieuses de 1800 à 1905) soit 2 200 pages.

La prestation d'un montant de **28 547 €** est attribuée à nouveau en janvier 2005 à la société Safig Numway

-Inventaires dactylographiés ou imprimés des Archives de la Gironde des sous-séries 4 à 15B (fonds judiciaires de l'Ancien Régime, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), 2C (enregistrement des actes sous l'Ancien Régime, 1693-1790), 1 à 6 E (titres de familles de communautés et de corporations sous l'Ancien Régime), sous-série 5 à 10J (fonds privés entrés par voie extraordinaire, XIII<sup>e</sup> –XX<sup>e</sup> siècle), sous-série 1 à 6P (cadastre ; postes, finances, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) soit 6138 pages estimé à **100 000 €**



